

Temps ordinaire - 32e Semaine: Samedi

Texte de l'Évangile (Lc 18,1-8): Jésus dit encore une parabole pour montrer à ses disciples qu'il faut toujours prier sans se décourager: «Il y avait dans une ville un juge qui ne respectait pas Dieu et se moquait des hommes. Dans cette même ville, il y avait une veuve qui venait lui demander: 'Rends-moi justice contre mon adversaire'. Longtemps il refusa; puis il se dit: 'Je ne respecte pas Dieu, et je me moque des hommes, mais cette femme commence à m'ennuyer: je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus sans cesse me casser la tête'».

Le Seigneur ajouta: «Écoutez bien ce que dit ce juge sans justice! Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit? Est-ce qu'il les fait attendre? Je vous le déclare: sans tarder, il leur fera justice. Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur terre?».

«Il faut toujours prier sans se décourager»

Abbé Joan FARRÉS i Llarisó
(Rubí, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, pendant ces derniers jours de l'année liturgique, Jésus nous exhorte à prier, à nous diriger à Dieu. Nous pouvons le comprendre, en imaginant comme les pères et les mères de famille attendent que —tous les jours!— leurs enfants leur disent quelque chose, leur manifestent leur affection.

Dieu, qui est Père de tous, s'y attend aussi. Jésus nous le dit souvent dans l'Évangile, et nous savons que le fait de parler avec Dieu est en soit prière. La prière est la voix de la foi, de notre croyance en Lui, de notre confiance et, espérons que ce soit aussi toujours manifestation de notre amour.

Afin que notre prière soit persévérante et confiante, Saint Luc dit que «Jésus dit encore une parabole pour montrer à ses disciples qu'il faut toujours prier sans se décourager» (Lc 18,1). Nous savons que la prière peut se faire en rendant louange à Dieu, en rendant grâce, ou en reconnaissant la propre faiblesse humaine —le péché—, implorant la miséricorde de Dieu; mais dans la grande majorité des cas, ce sera en demandant une grâce ou une faveur. Et, bien qu'on n'obtienne pas nécessairement ce qu'on demande à l'instant même, le seul fait de pouvoir se diriger à Dieu, le fait de pouvoir raconter à Quelqu'un cette peine ou cette chose qui nous préoccupe, sera suffisant pour qu'on puisse dire que nous avons obtenu quelque chose et certainement —bien que ce ne sera pas immédiat, sinon avec le passage du temps—

nous obtiendrons réponse, car «Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit?» (Lc 18,7).

Saint Jean Climaco, au sujet de cette parabole évangélique, dit que «ce juge qui ne respectait pas Dieu, cède devant l'insistance de la veuve pour ne pas se déranger d'avoir à l'écouter. Dieu fera justice à l'âme, veuve de Lui par le péché, face au corps, son premier ennemi, et face aux démons, ses adversaires invisibles. Le Commerçant Divin saura faire l'échange juste de notre bonne marchandise, mettre à notre disposition ses grands biens avec amour et être prêt à recevoir nos demandes».

Persévérance dans la prière, confiance en Dieu. Disait Tertullien que «seulement la prière vainc Dieu».

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Il n'ignore pas, le traître qu'il est, que l'âme qui prie avec persévérance est perdue pour lui » (Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus)
- « La création a été faite pour être un espace de prière. La création est là pour que nous adorions Dieu. Saint Benoit disait dans sa règle : « Que rien ne soit préféré au service de Dieu » (Benoit XVI)
- « Quand nous commençons à prier, mille travaux ou soucis, estimés urgents, se présentent comme prioritaires ; de nouveau, c'est le moment de la vérité du cœur et de son amour de préférence » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2.732)